



EXTRAIT DU REGISTRE N° \_\_\_\_\_ /IDV  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	20 mai 2011
Date d'affichage	
Date de séance	27 mai 2011

L'an deux mille onze, et le vendredi vingt sept mai à huit heures.

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Ronald TUMAHAI.

Etaient présents :

Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	27
Procurations	6
Votants	33
Pour	33
Contre	0
Abstention	0

**OBJET :**

Acceptant la prise en charge de centres de vacances organisés par la « MAISON POUR TOUS » au profit d'enfants issus de quartiers prioritaires de PUNAAUIA

Mairie de PUNAAUIA			
Arrivée le 7 JUIN 2011			
N°			
SERVICE	EXECUTION		
Sd	gn		
S	N	U	TTU
(s rép)	(30)	(7)	(3)
ELUS			
1) Projet de rép 2) Elements de rép 3) Rép directs 4) Suite à donner Si info			

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie dans les délais légaux.

Nom - Prénom	Présent	Absent	Procuration
TUMAHAI Ronald	X		
ROHI Laurent	X		
POMMIER Aitu	X		
BARFF Oscar	X		
TURQUEM née TUPAI Sandrine	X		
ARO Dylma	X		
SALEM née STEIN Marie-Thérèse		X	BLANCHARD Moana
TEPAVA Wilhelm		X	POMMIER Aitu
BLANCHARD Moana	X		
HARUA née TEHETIA Monette	X		
MANEA Tania	X		
TEISSIER née PAHOA Berthe		X	ROHI Laurent
VILLERET née LY WA UT Clothilde	X		
TAEA Louis	X		
LEVAUDI Franck		X	ARO Dylma
NATUA née FULLER Hélène	X		
RICHERD née BAMBRIDGE Bellinda	X		
CHING Yves	X		
TEIKIAVAITOUA née ARAPA Chantal		X	
VAN BASTOLAER Gustave	X		
AH LO Victor	X		
RUA Antoine	X		
LISSANT Simplicio	X		
TEURU née TAIARUI Marie-Rose	X		
MAITI Mareta	X		
TUMAHAI Hina	X		
ATAE Layana	X		
BERTHOLON Nicolas	X		
ATENI née TAPARE Marie		X	
BOOSIE-HAERAAROA née NATUA Auxilia	X		
MARAMA née TEFAAFANA Claire	X		
CRIDLAND Johnes		X	TUMAHAI Ronald
HOWELL Patrick	X		
TETARIA Charles		X	HOWELL Patrick
HONG née THOMPSON Madeleine	X		

Formant la majorité des membres en exercice.

- VU la loi n° 71/1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, modifiée par la loi organique 2007-223 du 21 février 2007 puis par la loi organique n° 2007-1719 du 07 décembre 2007 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 05 octobre 2007 rendant applicable les dispositions du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- VU l'article L 2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;
- Considérant l'avis favorable de la commission des affaires administratives réunie en date du 04 mai 2011 ;
- VU les inscriptions budgétaires ;
- Après en avoir délibéré ;
- En sa séance du 27 mai 2011 ;

### ADOpte

- Article 1** – Est autorisée la prise en charge de centres de vacances tels les évasions kids et ados, le camp pour adolescents, les Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) organisés par la « MAISON POUR TOUS », de juillet à décembre 2011, en faveur des enfants issus des quartiers prioritaires de PUNAAUIA.
- Article 2** – Le montant du projet est arrêté à la somme de 1.770.000 francs CFP (UN MILLION SEPT CENT SOIXANTE DIX MILLE FRANCS).
- Article 3** – La dépense est imputable au budget communal, exercice 2011, articles 6714 422 et 6232 024 – section de fonctionnement
- Article 4** – La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de trois mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- Article 5** – Le Maire et le Receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 27 mai 2011

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Acte rendu exécutoire  
Après envoi en subdivision le :  
03 JUIN 2011  
et après publication, affichage ou  
notification le :

Le maire,



R. TUMAHAI



Le Maire,

R. TUMAHAI



## Conseil municipal – Séance du 27 mai 2011

### Rapport de présentation

**Objet :** *Projet de délibération n° 85/2011 du 27 mai 2011 acceptant la prise en charge de centres de vacances organisés par la « MAISON POUR TOUS » au profit d'enfants issus de quartiers prioritaires de PUNAAUIA*

Lors de la commission des affaires administratives réunie le 4 mai dernier, les élus de la commission ont examiné les actions sociales que la commune pourrait soutenir en 2011.

Chaque année, en effet, la Commune organise des actions communales en faveur des plus démunis. Ces actions sociales visent à promouvoir un environnement éducatif plus épanouissant et une meilleure chance d'intégration sociale.

Ce sont ainsi, au travers de tous les projets discutés, un peu plus de 1700 enfants qui bénéficient chaque année de ces actions. Leur identification est réalisée par le service de la solidarité, des affaires scolaires et de la santé de la commune en concertation avec le service social du Pays, celui de la CPS et grâce aux recommandations des directeurs d'établissements.

#### 1. RATTACHEMENT AU PLAN STRATEGIQUE COMMUNAL

Le projet relatif à la participation des enfants issus de quartiers prioritaires aux centres de vacances organisés par la MAISON POUR TOUS s'inscrit dans le plan directeur 2014 de PUNAAUIA au niveau de l'objectif 1.2 : « **Répondre aux besoins essentiels des enfants, des jeunes et des familles de la commune** » et met en œuvre l'action 1.2.2 à savoir l'offre d'activités de loisirs, éducatifs et culturels de qualité.

#### 2. PRESENTATION SOMMAIRE DU PROJET

L'association « Espoir Jeunesse » organise à chaque vacance scolaire des activités (Centre de Loisirs Sans Hébergement, camp ados, colonie, évasion) en faveur d'enfants issus des quartiers prioritaires de PUNAAUIA.

#### 3. ELEMENTS DE CONTEXTE, CONSTATS ET DIAGNOSTICS A L'ORIGINE DE L'ACTION

##### 1. *Eléments de contexte :*

⇒ Problématique sociale en augmentation

- Une paupérisation des familles entraînant une croissance des demandes de bourses de cantine scolaire de 25% par rapport à l'an dernier
- Une augmentation de 140 dossiers RSPF de 2009 à 2010
- Une augmentation du chômage (crise mondiale, récession économique)

- ⇒ Diminution des financements en général
- ⇒ Difficulté sociale et pauvreté favorisant l'exclusion et la démobilité scolaire

## 2. *Diagnostics/ constats :*

- ⇒ Difficulté sociale entraînant d'autres « habitudes de vie » :
- Stage inaccessible aux familles dont la priorité est de se nourrir
- Peu voir pas d'activités de loisirs. Les enfants, pour une grande majorité d'entre eux, n'ont aucune occupation pendant les vacances et sont souvent contraints de faire la nounou
- Logements sociaux en hauteur favorisant le cloisonnement des familles

## 3. *Public visé :*

- Nombre de personnes : 60 enfants âgés de 5 à 17 ans issus des quartiers prioritaires de PUNAAUIA.
- Origine géographique (quartier) :
  - Jeunes issus des quartiers désœuvrés de la commune de Punaauia dont :
    - ⊖ OUTUMAORO ;
    - ⊖ MARAETEFANU ;
    - ⊖ TAAPUNA ;
    - ⊖ ATIUE ;
    - ⊖ VAIOPU ;
    - ⊖ PUNAVAI NUI et PUNA ITI;

Et le reste de la population de PUNAAUIA

- Âge et sexe de 13 à 17 ans et mixte

## 4. **OBJECTIFS ET RESULTATS A ATTEINDRE :**

⇒ *Offrir un stage de vacances à 10 enfants issus des quartiers prioritaires :*

- Réalisation du stage
- Présence des dix enfants
- Variétés des activités nautiques offertes (Optimists, les Hobie-cat 13', 15', 16', planches à voile, plongée en sentier sous marin...)

⇒ *Offrir des activités de loisirs à un public en difficultés sociales et/ou économiques ;*

- Réalisation des centres,
- Sélection et présence des enfants,
- Participation active des enfants.
  - Favoriser l'autonomie ;
  - Favoriser la socialisation (Favoriser les situations d'entraides, de solidarité, de compréhension) ;
  - ⊖ Implication des bénéficiaires lors des bilans avec la direction durant le séjour,
  - ⊖ Participation aux tâches collectives.
  - Prévenir, Informer et Orienter l'enfant en matière de Prévention.

## 5. DESCRIPTION DE L'ACTION

Les centres de loisirs avec la MAISON POUR TOUS consistent à offrir des stages de vacances aux enfants issus des quartiers prioritaires de PUNAAUIA (familles RSPF en priorité, enfants boursiers ou suivis par les services sociaux).

La sélection de ces enfants est organisée en collaboration avec les affaires sociales territoriales municipales et la maison pour tous.

⇒ *Les actions proposées :*

- Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) « Evasion été »
  - Période : du 04 au 22 juillet (15 jours sans hébergement)
  - Nombre: 10 enfants âgés de 5 à 12 ans
  - Lieu : PUNAAUIA (Maison pour tous)
  - Coût : 225.000 FCFP, soit 22.500 FCFP par enfant (tout compris)
- Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) au centre sportif VAIATA
  - Période : du 04 au 22 juillet (15 jours sans hébergement)
  - Nombre: 10 enfants âgés de 5 à 12 ans
  - Lieu : TAAPUNA
  - Coût : 225.000 FCFP, soit 22.500 FCFP par enfant (tout compris)
- Camp ados « KAINA Teens » :
  - Période : du 16 juillet au 06 août (22 jours avec hébergement)
  - Nombre : 10 ados âgés de 13 à 17 ans
  - Lieu : RIKITEA
  - Coût : 970.000 FCFP, soit 97.000 FCFP par enfant (tout compris)  
(Billet avion 53 000FCFP, hébergement : 44.000 FCFP)
- Evasions Kids & Ados :
  - Période : Vacances scolaires de septembre (5 jours)
  - Nombre : 20 enfants âgés de 5 à 17 ans
  - Lieu : MOOREA
  - Coût : 200.000 FCFP, soit 10.000 FCFP par enfant (tout compris)
- Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) « Evasion Noël»
  - Période : du 19 au 30 décembre (10 jours sans hébergement)
  - Nombre: 10 enfants âgés de 5 à 12 ans
  - Lieu : PUNAAUIA
  - Coût : 150.000 FCFP, soit 15.000 FCFP par enfant (tout compris)

**COUT GLOBAL : 1 770 000 FCFP**

